

COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

---

ACTES DU VI<sup>e</sup> CONGRÈS  
INTERNATIONAL  
D'ÉTUDES BYZANTINES

PARIS

27 JUILLET - 2 AOUT 1948

TOME I

---

*Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique*

---

AU SECRÉTARIAT DU COMITÉ :  
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, A LA SORBONNE  
RUE DES ÉCOLES, PARIS-V<sup>e</sup>

—  
1950

## LA REPRISE DE SALONIQUE PAR LES GRECS EN 1224

---

Le titre de cette communication peut étonner : « la reprise de Salonique par les Grecs en 1224 ». En effet, on place habituellement cet événement capital en 1222 ou 1223. Le but de cette communication est justement de tâcher d'en préciser la date, à l'aide de sources occidentales.

Du Cange, il y a près de trois cents ans, le mettait en 1222<sup>1</sup> et Muralt, il y aura bientôt quatre-vingts ans, le fixait à l'année 1223<sup>2</sup>. Ni l'un ni l'autre ne donnaient leurs raisons. Mais on peut les entrevoir. Théodore Ange-Comnène, en se faisant couronner empereur après avoir pris Salonique, provoqua le mécontentement de l'empereur de Nicée, Jean Vatace (ou Jean Doucas Vatatzès)<sup>3</sup> : la reprise de la grande cité macédonienne date donc du règne de Jean Vatace. Or vous savez que l'on place l'avènement de cet empereur au début de 1222, Georges Acropolite ayant écrit que Théodore Lascaris mourut après dix-huit années de règne<sup>4</sup>, qu'il faut évidemment faire partir de sa proclamation comme empereur, le 13 avril 1204, et non de son couronnement qui eut lieu quatre ans plus tard. Du Cange, qui se réfère d'autre part à une lettre d'Honorius III de 1222, s'appuie donc sur la date de l'avènement de Jean Vatace pour choisir cette année 1222.

Quand à Muralt, voici, je crois, ses raisons pour donner l'année 1223, sans indication de quantième ou de mois d'ailleurs. Georges Acropolite écrit que Jean Vatace, après deux années de règne, entreprit de faire la guerre aux Latins, qu'il vainquit à Pimaninon (ou Poimanenon)<sup>5</sup> : deux années de règne, cela fait donc 1224. Or dans l'histoire de Georges Acropolite la reprise de Salonique vient avant la guerre de Jean contre les Latins, d'où, sans doute, le choix de l'année 1223 par Muralt.

Cette date, comme celle que donnait Du Cange, était approximative. En 1895, Drinov apporta une précision dans un article

1. *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. de 1657, p. 79.

2. *Essai de chronographie byzantine*, t. II, p. 332, n° 7.

3. Georges Acropolite, *Histoire*, ch. 21, éd. Heisenberg, p. 34.

4. *Ibidem*, ch. 18, p. 31.

5. *Ibidem*, ch. 22, p. 34.

du *Vizantijskij Vremennik*<sup>1</sup> sur quelques œuvres de Démétrios Chomatianos considérées comme matériaux historiques. Il s'appuyait sur deux documents publiés en 1891 au tome VII des *Analecta Sacra* du cardinal Pitra<sup>2</sup>.

L'un de ces documents est un Λόγος ἀπολογητικός adressé par Démétrios Chomatianos, au nom de l'évêque de Servia, au patriarche grec Germanos et à son synode : l'évêque de Servia avait été sacré par Démétrios, qui était archevêque d'Ochrida, et non par son archevêque régulier, celui de Salonique, parce que celui-ci se trouvait hors de sa province, la cité étant encore au pouvoir des Latins. L'autre document nous donne la date de l'élection et du sacre de l'évêque de Servia : le 12 mai 1223. Ainsi le 12 mai 1223 Salonique était encore occupée par les Latins. Drinov a donc fourni un *terminus a quo*, que Kurt a signalé en 1896 dans la *Byzantinische Zeitschrift*<sup>3</sup>.

Par suite, Drinov a cru pouvoir fixer la reprise de Salonique à l'été ou l'automne de 1223. Mais c'est encore ici une date approximative, qui ne s'appuie sur aucun texte. Les historiens byzantins, Georges Acropolite, Nicéphore Grégoras, qui ne parlent de l'événement que par allusion, ne peuvent fournir aucune précision chronologique. Mais les sources occidentales, principalement les lettres du pape Honorius III, permettent de marquer les étapes de la reconquête et de fixer à peu près la date de l'expulsion des Latins de la grande cité macédonienne.

Théodore Ange Doucas Comnène, qui tenait l'Épire et l'Étolie, avait déjà commencé à attaquer le royaume de Salonique en 1220 : en effet, en décembre de cette année, Honorius III demande au cardinal-légat Jean Colonna, qu'il avait envoyé à Constantinople, d'empêcher que l'on ne moleste le roi de Salonique ; et il excommunie Théodore<sup>4</sup>. Peu après, le jeune roi Démétrios, fils de Boniface de Montferrat, se rendit en Italie pour demander des secours : on le voit en mars 1222 à Anagni à la cour pontificale<sup>5</sup>, et l'année suivante auprès de Frédéric II à Ferentino<sup>6</sup>. L'archevêque latin de Salonique, un Flamand nommé maître Guérin (ou Warin), l'accompagne. Une croisade s'organise alors, avec le frère aîné de Démétrios, Guillaume de Montferrat, qui s'était croisé dès 1221. Un premier renfort, constitué avec Hubert de Biandrate,

1. T. II, p. 5-6.

2. Col. 335-338 et 577-587.

3. T. V, p. 211-212.

4. Pressuti, *Regesta Honorii papae III*, t. I, p. 472 et 473, nos 2856 et 2858.

5. *Ibidem*, t. II, n° 3854.

6. Huillard-Breholles, *Historia diplomatica Friderici secundi*, t. II, p. 329.

l'ancien régent du royaume, est annoncé par le pape à l'empereur et aux barons de Constantinople en juin 1222<sup>1</sup>.

Cependant Théodore Ange s'était avancé jusqu'à Serrès, dont il s'était emparé, vers la fin de 1221 ou le début de 1222 : en effet, le 21 mars 1222, Honorius III demande au patriarche latin de Constantinople de subvenir aux besoins de l'archevêque de Serrès, dont l'église vient d'être occupée par Théodore<sup>2</sup>. Le royaume de Salonique, confié à la régence du marquis Guy Pelavicino, seigneur de Bodonitza près des Thermopyles, subit un rude assaut. Le 13 mars 1223, Honorius III renouvelle la sentence d'excommunication contre Théodore, qui ne cesse d'attaquer le royaume, et il accorde des indulgences aux croisés qui voudraient passer avec Guillaume de Montferrat au secours du royaume menacé<sup>3</sup>. Le 7 et le 8 février 1224, il fait exhorter par leurs archevêques les fidèles de divers diocèses de France et d'Italie de passer avec Guillaume de Montferrat au secours du royaume de Salonique ; il demande à l'empereur latin de Constantinople, Robert de Courtenay, et au prince de Morée, Geoffroy de Villehardouin, d'aider Guillaume de Montferrat<sup>4</sup>.

Jusqu'ici — nous sommes au début de 1224 — il n'est pas question de la prise de Salonique. Au contraire, voici huit mois plus tard une décision du pape qui montre que la capitale du royaume n'est pas encore prise : le 11 octobre 1224, Honorius III mande à l'archevêque de Larissa, au chantre de l'église de Thèbes et à Girard de Besançon, chanoine de cette église, de faire observer l'accord intervenu entre le chapitre de Saint-Démètre de Salonique et les frères du Saint-Sépulcre de la même ville, accord par lequel ces frères doivent avoir six vicaires perpétuels dans l'église Saint-Démètre<sup>5</sup>. Si Salonique avait été reprise par les Grecs, cet accord n'aurait plus eu aucun intérêt et Honorius III n'aurait pas demandé à l'archevêque de Larissa de le faire observer. Donc le 11 octobre 1224, Salonique n'avait pas encore été reprise, ou du moins, si elle l'était, ce ne pouvait être que tout récemment, de sorte que la nouvelle n'en était pas encore parvenue au pape.

Enfin voici la première mention de la reprise de la cité par les Grecs. C'est dans la chronique de Richard de San Germano.

1. Pressuti, *op. cit.*, t. I, p. 565, n° 3478 ; t. II, p. 23, n° 3662 ; p. 27, n° 3696 ; p. 83, n° 4059 et 4060 ; p. 134, n° 4353 et 4355.

2. *Ibidem*, t. II, p. 56, n° 3877.

3. *Ibidem*, t. II, p. 234, n° 4354. — Horoy, *Honorii III romani pontificis opera omnia*, t. IV, col. 324-325, n° 107.

4. Pressuti, *op. cit.*, t. II, p. 205-206, n° 4753 et 4754.

5. *Ibidem*, t. II, p. 273, n° 5126.

A l'année 1224, après avoir mentionné un événement de septembre, Richard écrit :

« Le marquis de Montferrat, avec de nombreux chevaliers d'élite qu'il avait rassemblés en Lombardie et en Toscané, vient à Brindisi pour partir pour la Romanie au secours de la cité de Salonique, que Comnène tenait assiégée ; et laissant son armée à Brindisi, il se rend auprès de l'empereur en Sicile, pour lui demander conseil et aide. *Pendant ce temps toutefois, Comnène s'empare de la cité*, après l'avoir longtemps assiégée ; et néanmoins le marquis s'embarque à Brindisi pour la Romanie »<sup>1</sup>.

Richard de San Germano rassemble dans ce texte précieux des événements qui s'échelonnèrent sur un assez long espace de temps, de mars 1224 à mars 1225. C'est, en effet, en mars 1224 que Guillaume de Montferrat se rendit à Catane, pour obtenir de Frédéric II un prêt de 9.000 marcs, contre lequel il engagea à l'empereur tous ses biens immeubles : l'acte publié par Huillard-Bréholles<sup>2</sup> en fait foi. Un contretemps l'empêcha ensuite de partir, comme il voulait : une lettre d'Honorius III, en date du 28 novembre 1224, nous l'apprend. Comme il allait s'embarquer, une maladie soudaine le prit et obligea de différer le départ. Puis vint la mauvaise saison et le temps contraire à la navigation, si bien qu'il dut remettre l'embarquement à mars 1225<sup>3</sup>. C'est sans doute ce retard fortuit dans l'arrivée des secours qui fut cause de la reddition de Salonique.

Le « pendant ce temps », *interea*, de Richard de San Germano porte donc sur cette période de mars 1224 à mars 1225 : c'est alors, après l'arrivée à Brindisi et avant le départ pour l'Orient que Salonique aurait été, suivant Richard, prise par Théodore Ange Comnène, après un long siège, sans que l'on puisse tirer de ce texte une précision sur le moment exact : tout au plus pourrait-on supposer, d'après la place qu'occupent dans sa chronique les renseignements donnés par Richard, que ce fut vers la fin de 1224.

Cette hypothèse (fin 1224) s'accorderait non seulement avec les conclusions que l'on peut tirer de la lettre d'Honorius III sur l'église Saint-Démètre, mais encore avec les termes de trois lettres de ce pape, en date des 12 et 13 février 1225<sup>4</sup>. Ces trois lettres, adressées la première au doge de Venise, la seconde aux

1. Ed. Garuffi, p. 119-120.

2. *Op. cit.*, t. II, p. 425-427.

3. Horoy, *op. cit.*, t. IV, p. 721-724, n° 34. — Pressuti, *op. cit.*, t. II, p. 283, n° 5186.

4. Pressuti, *op. cit.*, t. II, p. 304-305, nos 5304 et 5305.

archevêques, évêques et abbés, et aux prélats du royaume de Salonique, la troisième au prince d'Achaïe, au duc d'Athènes et aux barons du royaume, sont conçues en grande partie dans les mêmes termes. Le début commun aux trois lettres, mentionne, pour la première fois dans les lettres du pontife, la prise de Salonique, qui a ébranlé le moral des destinataires : « Le propre de la vertu, dit le pape, est de profiter dans l'adversité et de fixer l'ancre de son espérance en Celui à qui il est facile de changer les nuages en ciel serein et l'adversité en prospérité. De même, donc, que nous croyons que le cœur des Latins de l'empire de Romanie a été ému par la prise de la cité de Salonique, ainsi nous croyons qu'ils n'ont nullement été abattus par cet événement et qu'ils n'ont pas perdu courage pour un tel malheur, mais plutôt qu'ils en ont profité, car souvent l'adversité stimule ceux qui dans la prospérité s'endormaient dans une paresseuse sécurité. Pourquoi en effet ceux qui tiennent de nombreuses cités et autres places, et la capitale même de l'empire, devraient-ils être abattus pour la prise d'une seule cité, et non pas plutôt avoir confiance dans son recouvrement... »<sup>1</sup>.

Il s'agit, on le voit, d'un événement récent, pour lequel le pontife adresse son réconfort à ceux qu'il sait en avoir été fortement touchés. Et pour relever leur courage, il leur annonce l'envoi prochain de secours avec le marquis Guillaume de Montferat.

On imagine aisément comment les choses se sont passées. Aussitôt après la prise de Salonique, le prince d'Achaïe et le duc d'Athènes, ainsi que les prélats de la région, et sans doute les Vénitiens de Grèce, craignant de voir désormais toutes les forces de Théodore Ange se tourner contre eux, ont envoyé au pape une mission pour lui faire part de la nouvelle et lui demander des secours urgents. Leurs états étaient, en effet, directement menacés : un an plus tôt, comme nous l'apprend la lettre d'Honorius III du 8 février 1224, les troupes de Théodore assiégeaient déjà le château de Bodonitza<sup>2</sup>, qui, situé dans le Callidrome, défendait l'entrée de la plaine de Phocide et de Béotie. Si l'on tient compte du temps nécessaire pour l'arrivée de la nouvelle de la prise de Salonique en Achaïe, le départ des messagers, leur voyage jusqu'à Rome et la rédaction des lettres du pape, qui sont datées des 12 et 13 février 1225, il ne paraît pas possible que l'événement soit postérieur au 1<sup>er</sup> janvier 1225 : c'est là, je crois, le *terminus ad quem*. Le *terminus a quo* peut être précisé non seule-

1. Archives du Vatican, Reg. Vat. 13, fol. 53 v<sup>o</sup>, ep. 295.

2. Pressuti, *op. cit.*, t. II, p. 207, n<sup>o</sup> 4758.

ment par la lettre du 11 octobre 1224, où il est question de l'église Saint-Démètre, mais encore par celle du 28 novembre 1224, cette lettre adressée déjà aux archevêques, évêques, abbés et clercs du royaume de Salonique pour leur expliquer le retard apporté par la maladie de Guillaume de Montferrat à l'envoi de secours : en effet, dans cette lettre détaillée il n'est pas question de la prise de Salonique : si elle avait déjà été connue du pape, c'est à ce moment qu'il aurait adressé à ces prélats le réconfort qu'il leur enverra deux mois plus tard. En tenant compte des délais nécessaires pour l'arrivée de la nouvelle et la rédaction de la lettre du 28 novembre, on peut donc fixer au 1<sup>er</sup> octobre 1224 environ le *terminus a quo*.

Ce serait donc dans le dernier trimestre de 1224, entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre, que Salonique aurait été reprise par les Grecs.

Jean LONGNON.

---